

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE

SÉNAT

vendredi 18 septembre 2026 à 9 h, webconférence via Zoom

Membres présentes et présents :

Corine Carbonneau, registraire

Halim Dabbou, président du Sénat et membre du corps professoral

Sophie Dallaire, rectrice

Zack Dorval, membre de l'unité d'enseignement ADMN

Maazou Elhadji Issa, vice-président et membre du corps professoral

Marie LeBel, membre de l'unité d'enseignement SHSI

Nicole Fortier Levesque, membre du Conseil

Shawna McGee, membre de l'unité d'enseignement PSYC

Frédéric Nickner, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Ousmane Tall, membre du corps étudiant

Guilaine Tchadiou Tchapy, membre du corps étudiant

Melissa Vernier, membre du Syndicat

Personne convoquée :

Isabelle Gagnon-Birch, vice-rectrice à l'administration

Secrétaire d'assemblée :

Daniel Fauchon, secrétaire général

Vérification du quorum et ouverture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 18 septembre 2026 ouverte à 9 h.

La présidence souhaite la bienvenue à Shawna McGee à titre de membre du corps professoral de l'unité d'enseignement en psychologie (PSYC).

Élections à la présidence et à la vice-présidence du Sénat

Le secrétaire général préside la période d'élection à la présidence et à la vice-présidence du Sénat. Il rappelle les conditions d'admissibilité et les modalités d'élection.

Élection à la présidence

Le secrétaire général ouvre la période de mise en candidature pour la présidence du Sénat à 9 h 01.

Frédéric Nickner propose la candidature de Halim Dabbou.

La période de mise en candidature est close à 9 h 03. Halim Dabbou accepte de maintenir sa candidature. Comme il s'agit de la seule candidature, il n'est pas nécessaire de tenir un scrutin secret.

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Zack Dorval

S-38-26 Qu'Halim Dabbou soit élu à la présidence du Sénat pour un mandat d'un an.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Élection à la vice-présidence

Le secrétaire général ouvre la période de mise en candidature pour la vice-présidence du Sénat à 9 h 04.

Marie LeBel propose la candidature de Maazou Elhadji Issa.

La période de mise en candidature est close à 9 h 05. Maazou Elhadji Issa accepte de maintenir sa candidature. Comme il s'agit de la seule candidature, il n'est pas nécessaire de tenir un scrutin secret.

Il est proposé par Zack Dorval

Appuyé par Shawna McGee

S-39-26 Que Maazou Elhadji Issa soit élu à la vice-présidence du Sénat pour un mandat d'un an.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie LeBel
Appuyé par Maazou Elhadji Issa

S-40-26 Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 juin 2026

Aucun changement n'est proposé.

Il est proposé par Frédéric Nickner
Appuyé par Nicole Fortier Levesque

S-41-26 Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 juin 2026 soit adopté tel que présenté.
PROPOSITION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (avec une abstention)

4. Affaires émanant du procès-verbal qui ne figurent pas à l'ordre du jour

Une membre demande des précisions sur le processus de désignation de la personne chargée d'assurer la médiation dans le cadre du nouveau règlement en matière d'intégrité intellectuelle.

Il est précisé que Johanne Morin accepte de poursuivre cette tâche jusqu'à son départ à la retraite, prévu le 11 décembre 2026. Une réflexion sera menée par l'administration afin de déterminer la personne qui prendra la relève.

5. Propositions adoptées par courriel

5.1. Composition du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle (CDMMI)

Les membres prennent connaissance du résultat du vote électronique du 11 septembre 2026, par lequel la composition du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle pour l'année universitaire 2026-2027 a été approuvée.

Le comité est composé d'Olfa Berrich et de Cristina Grabovschi à titre de membres régulières, d'Elisabeth Labrie à titre de membre substitut, ainsi que du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à titre de membre d'office.

6. Annonces et informations

Aucune.

7. Correspondance

7.1. Conseil d'assurance de la qualité, 24 août 2026

Les membres prennent connaissance de la lettre du Conseil d'assurance de la qualité datée du 24 août 2026. Le Conseil indique avoir examiné le rapport annuel de l'Université de Hearst sur les évaluations cycliques des programmes et ne formule aucune question de suivi.

8. Rapports de la direction et des comités

8.1. Rapport du rectorat

Les membres ont pris connaissance du rapport du rectorat, transmis à titre d'information.

Une membre recommande de définir les acronymes lors de leur première utilisation dans les rapports afin d'en faciliter la compréhension, notamment pour les nouveaux membres. Il est rappelé qu'une liste d'acronymes figure également dans le manuel des membres du Sénat.

Des précisions sont demandées quant aux projets d'infrastructures au campus de Timmins. Les travaux envisagés comprennent l'ajout de bureaux administratifs au rez-de-chaussée, le déplacement du Centre Labelle au deuxième étage et l'aménagement de salles destinées aux practicums du Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP). Il est également envisagé de regrouper les espaces étudiants au troisième étage et d'y aménager des salles de travail.

Un projet connexe à l'étude prévoit l'aménagement de trois logements dans les locaux actuellement occupés par le Centre Labelle à la résidence, afin d'améliorer les conditions d'hébergement du corps professoral en déplacement et de réduire les coûts associés.

Concernant le développement des programmes, les réflexions se poursuivront avec le comité des programmes universitaires (CPU), puis les propositions seront soumises au Sénat.

8.2. Mise à jour et rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Les membres prennent connaissance du rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche pour la période du 19 juin au 17 septembre 2026.

Le rapport fait notamment état de la mise en œuvre de certains changements prévus à la nouvelle convention collective et de la préparation d'un plan de transition pour la bibliothèque en vue du départ à la retraite de la bibliothécaire.

Une collation des grades aura lieu à Timmins le 6 novembre 2026 pour les personnes finissantes du DÉSP. En réponse à une question, il est précisé que ce projet pilote vise uniquement le DÉSP cette année. La possibilité d'y inclure d'autres programmes pourrait être examinée selon le nombre de personnes concernées au cours des prochaines années.

Des discussions avec l'Université Laurentienne portent sur la possibilité d'offrir conjointement une maîtrise en administration des affaires (MBA) et de développer des passerelles d'articulation. Une membre souhaite que des possibilités semblables soient explorées pour le programme de sciences humaines et sociales interdisciplinaires (SHSI). Il est précisé que le développement de passerelles se fera en collaboration avec les unités d'enseignement, avec l'appui de la nouvelle direction adjointe au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

8.3. Rapport du vice-rectorat à l'administration

Les membres ont pris connaissance du rapport du vice-rectorat à l'administration, transmis à titre d'information.

8.4. Rapports des comités

8.4.1. Nominations au comité de l'établissement des seuils par unité d'enseignement (CÉSUE)

Les membres prennent connaissance de la composition du comité de l'établissement des seuils par unité d'enseignement pour l'année universitaire 2026-2027.

Le comité réunit Sophie Dallaire, Frédéric Nickner et Corine Carbonneau à titre de membres d'office, ainsi que Stéphane Beaulne, Elisabeth Labrie et Yves Somé, nommés par le Syndicat.

8.4.2. Rapport du comité du fonds d'aide à la recherche, à la création et à la publication, 3 juillet 2026

Les membres prennent connaissance du rapport de la réunion du comité du fonds d'aide à la recherche, à la création et à la publication tenue le 3 juillet 2026.

À cette date, le total des fonds accordés pour l'année 2026-2027 s'élève à 39 742,27 \$, laissant un solde disponible de 257,73 \$.

L'attribution de la presque totalité des fonds et l'engagement du corps professoral dans les activités de recherche, de création et de publication sont soulignés.

9. Affaires en cours

9.1. Mise à jour de la programmation A2026-H2027

Les membres prennent connaissance de la programmation révisée de l'automne 2026 et de l'hiver 2027. Les modifications comprennent l'annulation de certains cours en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Certains membres souhaitent mieux comprendre les variations des inscriptions et les défis de recrutement, notamment en administration et en gestion. Les difficultés liées au recrutement international et aux permis d'études sont évoquées parmi les facteurs pouvant expliquer la baisse.

Des membres soulignent que les annonces d'annulation peuvent susciter des inquiétudes chez les personnes étudiantes. Il est précisé que des solutions leur sont proposées, comme le transfert vers un autre cours, afin de leur permettre de poursuivre leurs études sans retarder leur cheminement.

Il est indiqué que la modernisation des bases de données permettra d'améliorer les prévisions pour mieux planifier les cours. Il est également rappelé que la programmation, adoptée un an à l'avance, demeure provisoire. Il est donc normal que des modifications soient apportées en cours d'année en fonction de plusieurs facteurs, notamment le nombre d'inscriptions, le retour des personnes étudiantes et leurs choix de cours. Ces ajustements visent à adapter l'offre aux besoins réels tout en assurant la poursuite du cheminement des personnes étudiantes.

Il est proposé par Corine Carbonneau
Appuyé par Nicole Fortier Levesque

S-42-26 Que la programmation révisée de l'automne 2026 et de l'hiver 2027 soit adoptée telle que présentée.

PROPOSITION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (avec une abstention)

9.2. Mise à jour des élections au Sénat

Les membres sont informés que les mandats des deux membres du corps étudiant actuellement en poste au Sénat prendront fin le 30 septembre 2026. Une période d'élection est en cours afin de pourvoir ces deux sièges pour des mandats d'un an, soit du 1^{er} octobre 2026 au 30 septembre 2027.

À la suite de la nomination de Zack Dorval au poste de direction adjointe au bureau du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, son siège au Sénat à titre de membre du corps professoral de l'unité d'enseignement en administration des affaires et gestion (ADMN) deviendra vacant le 21 septembre 2026. Une élection administrée par le Syndicat est en cours afin de pourvoir ce siège. La personne élue siégera pour la durée restante du mandat initial, soit jusqu'au 24 août 2027.

Le Sénat remercie Ousmane Tall, Guilaine Tchadieu Tchapy et Zack Dorval pour leur engagement et leur contribution à ses travaux.

10. Affaires nouvelles

10.1. Présentation des inscriptions de l'automne 2026

Les membres prennent connaissance du bilan des inscriptions en date du 11 septembre 2026. L'Université de Hearst compte 333 personnes étudiantes, dont 312 au premier cycle et 21 au DÉSP.

Au premier cycle, les inscriptions se répartissent entre Hearst, avec 102 personnes, Kapuskasing, avec 113 personnes, et Timmins, avec 97 personnes. Une baisse est observée à Hearst et à Kapuskasing, tandis que les inscriptions à Timmins sont en hausse. Le DÉSP accueille sa plus grande cohorte à ce jour.

Malgré une légère baisse par rapport à l'automne précédent, la tendance des dix dernières années demeure à la hausse.

10.2. Manuel pour les membres du Sénat, 2026-2027

Les membres prennent connaissance du manuel pour l'année universitaire 2026-2027. Celui-ci regroupe notamment le calendrier des activités et des réunions, la composition du Sénat ainsi que diverses ressources utiles à l'exercice de leurs fonctions.

Le document est accessible dans le dossier destiné aux membres via l'intranet et sera mis à jour au cours de l'année. Il est également présenté aux nouveaux membres lors de leur séance d'orientation.

10.3. Exigence de validation des critères d'admission pour le deuxième cycle

Les membres sont informés d'une réflexion sur le recours à une agence spécialisée pour vérifier les diplômes obtenus à l'étranger dans le cadre de

l'admission au deuxième cycle, notamment au DÉSP. Cette mesure vise à renforcer la vérification des documents et à préserver l'intégrité du processus d'admission. Les frais seraient assumés par les personnes présentant une demande d'admission.

Des précisions sont demandées sur l'application de cette mesure aux personnes déjà établies au Canada qui ont étudié à l'étranger, ainsi que sur son utilisation possible au premier cycle. Il est indiqué que les modalités restent à définir et qu'un recours à ce service pourrait être envisagé lorsque des doutes subsistent sur les documents fournis.

11. Huis clos

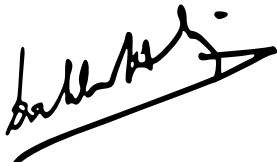
Aucun.

12. Clôture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 18 septembre 2026 close à 10 h 13. La prochaine réunion ordinaire est prévue le vendredi 23 octobre 2026.

13. Questions laissées en suspens

Aucune.



Halim Dabbou, président



Daniel Fauchon, secrétaire général

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : secretariat_general@uhearst.ca.